

Faits marquants

Entre 2008 et 2013, **la population de la Région croît moins rapidement qu'au niveau national**. Les départements du sud de la Région perdent des habitants. **La population régionale est plus âgée que celle du niveau national**. Le vieillissement des habitants est plus important dans les départements du sud de la Région. Cependant, le nombre de séniors croît dans l'ensemble des départements de la Région et constitue l'un des défis majeurs des territoires en matière de développement de l'offre d'accueil en établissement ou d'accompagnement des personnes vieillissantes à domicile.

En comparaison au niveau national, **la Région compte en 2013, en proportion, un peu moins de familles monoparentales et d'enfants vivant dans des familles sans actif occupé**. Cependant, les taux d'évolution de familles monoparentales et d'enfants vivant dans des familles sans actif occupé entre les recensements de 2008 et 2013 sont plus élevés en Région.

Au niveau de l'emploi, **le Centre-Val de Loire compte au recensement de population de 2013 moins d'actifs occupant un emploi précaire**. Quel que soit le territoire, les femmes sont davantage concernées par l'emploi précaire. Le taux régional standardisé d'inactifs est également inférieur au niveau national. La Région compte en proportion davantage d'ouvriers et d'employés mais moins de cadres en comparaison au niveau national.

Le taux de **foyers fiscaux imposés en Région est proche de celui relevé au niveau national** en 2013. En revanche, **le revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal est inférieur**. La **densité de dossiers de surendettement en Région, en 2015, est quant à elle supérieure au niveau national**.

Au quatrième trimestre 2015, le **taux de chômage régional est proche du taux de la France hexagonale**. La Région compte cependant **davantage de demandeurs d'emploi en fin de mois de longue durée et de jeunes demandeurs d'emploi**.

D'une manière générale, les **élèves de la Région**, quel que soit le niveau de scolarisation, sont **davantage issus de familles défavorisées en comparaison au niveau national**. Le **taux d'accès des élèves de la Région au diplôme national du brevet est inférieur au niveau national**. Le **taux d'accès des élèves de 2^{nde} au bac général et technologique de la Région** reste encore **un peu inférieur au niveau national** bien que les écarts se soient réduits. Concernant le **taux d'accès des élèves de 2^{nde} au bac professionnel**, il est **supérieur à la France**. Après l'obtention du baccalauréat, les jeunes du Centre-Val de Loire sont moins nombreux à poursuivre des études supérieures en comparaison au niveau national. La **Région compte également moins de jeunes de 16-24 scolarisés**. Lorsqu'ils sont encore scolarisés, ils le sont majoritairement dans le secondaire.

Les élèves en situation de handicap de la Région, comme au niveau national, sont majoritairement scolarisés en classe ordinaire.

Concernant l'accueil d'enfants présentant un handicap, la Région dispose en 2015, de plus de 4 600 places et un taux d'équipement en places d'hébergement pour enfants en situation de handicap supérieur au niveau national. Pour les adultes, la Région dispose de près de 6 750 places d'hébergement. D'une manière générale, les **taux d'équipement en places pour adultes en situation de handicap** sont **proches des taux nationaux** (place d'accueil spécialisé, place d'accueil médicalisé, place en foyer de vie, place en Esat). Le **taux régional de bénéficiaires de l'AAH** fin 2015 est **comparable au taux national**. Le nombre de bénéficiaires de l'AAH a augmenté en Région entre fin 2014 et fin 2015 (et +3,8 % en moyenne par an depuis 2008).

La **Région** compte en 2013 **moins de personnes âgées vivant seules**. Concernant l'**offre d'hébergement en établissement**, elle dispose de 28 840 places en Ehpad et un **taux d'équipement supérieur au niveau national**. Le taux d'équipement en places d'hébergement non Ehpad est quant à lui inférieur au niveau national.

Le **taux régional de pauvreté** en 2012 est **inférieur** à celui relevé en **France hexagonale**. Les jeunes restent les plus concernés.

À la fin de l'année 2015, 39 % des ménages de la Région sont bénéficiaires de prestations sociales, ce qui correspond à 46 % de la population régionale.

Le **revenu de solidarité active** est délivré, fin 2015, à 82 300 habitants de la **Région**, soit un **taux de bénéficiaires** (rapporté à la population 25-64 ans) **inférieur au niveau national**. Le nombre d'allocataires du RSA a crû entre fin 2014 et fin 2015 de 6 %.

En 2015, près de 189 500 **logements sociaux** sont recensés en **Région**, soit un **taux** - parmi les résidences principales - **proche de celui de la France**. Fin 2015, plus de 230 000 ménages de la Région bénéficient d'une allocation logement.

Début 2015, le Centre-Val de Loire dispose de plus de 3 900 places d'hébergement social et plus de 5 800 places en logement accompagné. Le **taux d'équipement en places d'hébergement en Région est proche de celui observé au niveau national**.

Fin 2014, la **Région compte moins de bénéficiaires de la CMU de base et de la CMUC en comparaison au niveau national**.

S'agissant des établissements de l'**aide sociale à l'enfance**, le **taux d'équipement en Région** en 2015 est **supérieur au niveau national**. Fin 2014, la moitié des mesures d'aide sociale à l'enfance au niveau national concerne des mesures de placement. Des disparités infra-régionales existent en Région, avec un taux plus faible dans le Loiret et plus élevé dans l'Indre-et-Loire. Au total, les mesures d'aide sociale à l'enfance ont concerné fin 2014, 1,9 % des jeunes de moins de 20 ans en France. Les taux en Région présentent des disparités par rapport au niveau national (1,4 % dans l'Indre-et-Loire et 2,8 % dans le Loiret) ■